



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

107 M€ POUR SOUTENIR L'APPROVISIONNEMENT EN ENGRAIS : LA COMMISSION EUROPÉENNE AMORCE UNE PRISE DE CONSCIENCE SUR L'AMPLEUR DE LA CRISE AGRICOLE EN FRANCE

Sur les 540 millions d'euros promis par la Commission européenne pour soutenir les agriculteurs européens dans leurs approvisionnements en engrais et sécuriser ainsi les prochaines récoltes, 107 millions d'euros seront dédiés à la France. Une première avancée essentielle pour répondre à l'urgence mais néanmoins trop limitée pour espérer surmonter l'effondrement économique en cours au sein des fermes française de grandes cultures qui appellent le Gouvernement à compléter ce dispositif

Paris, le 3 juillet 2026 - « *Notre mobilisation n'aura pas été vaine : une enveloppe de la Commission Européenne de 107 millions d'euros pour nous permettre un minimum d'approvisionnement en engrais, ce n'est pas anecdotique. Nous appelons le Gouvernement à la renforcer et à la déployer de manière simple et accessible pour tous les agriculteurs dès les prochains jours* » déclarent les représentants des associations spécialisées des producteurs de grandes cultures (blé, maïs, betterave, tournesol, colza et pommes de terre).

Confrontés à une envolée du prix des engrais intenable, les agriculteurs français restaient jusqu'alors suspendus au déploiement du plan de soutien exceptionnel de 540 M€ annoncé début juin par la Commission européenne.

Destiné à appuyer les agriculteurs européens dans leurs approvisionnements d'engrais et soulager la trésorerie de leurs exploitations, le dispositif a été précisé ce mardi 30 juin par la voix de Christophe Hansen. Le Commissaire européen vient en effet de proposer d'en allouer la plus grande part aux agriculteurs français, soit 107 M€, reconnaissant ainsi la réalité économique catastrophique de la ferme France ainsi que son rôle essentiel à la souveraineté alimentaire européenne.

Si l'AGPB, l'AGPM, la CGB, la FOP et UNPT saluent une prise de conscience et un réel effort, leurs présidents respectifs alertent : « *L'Europe ouvre enfin les yeux mais qu'en est-il de la France ?* ». La Commission européenne laisse en effet la possibilité au Gouvernement d'abonder jusqu'à 200% de cette aide par des fonds nationaux mais cette option tarde à se concrétiser.

Alors que les moissons débutent sous une canicule historique, que les cultures d'été souffrent du manque d'eau et que nombre de producteurs accusent désormais des résultats négatifs pour la quatrième année consécutive, l'avenir des grandes cultures en France n'a jamais été aussi incertain.

« Nous restons profondément inquiets car nous traversons depuis plusieurs années une crise profonde où les aléas climatiques et économiques se succèdent sans discontinuer. Nos trésoreries sont exsangues : aurons-nous simplement les moyens de cultiver et de semer l'année prochaine à l'issue de nos récoltes qui s'annoncent déjà préoccupantes ? Le Gouvernement doit répondre à un véritable État d'urgence agricole ! » préviennent les associations spécialisées.

CONTACTS PRESSE :

AGPB : Helene MILESI - helene.milesi@comfluence.fr - 06 71 73 92 06

AGPM : Guillaume LE HOAN - guillaume.le-hoan@agpm.com - 06 16 04 42 30

CGB : Carine MEIER - cmeier@cgb-france.fr - 06 27 05 23 80

FOP : Thibaut LEDERMANN - t.ledermann@fopoleopro.com - 06 50 69 20 08

UNPT : Guillaume LIDON - g.lidon@unpt.fr - 01 44 69 42 45

À PROPOS DE :



L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) est une association spécialisée adhérente à la FNSEA qui agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...). Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB rassemble les céréaliers de France qui ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. www.agpb.fr



L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association spécialisée de la FNSEA représentant les intérêts de la filière maïsicole française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux et pop-corn) et de l'ensemble de ses débouchés auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier. www.maizeurop.com/structure/agpm



La CGB (Confédération générale des planteurs de Betteraves) est une association spécialisée de la FNSEA. Fondée en 1921, elle regroupe 11 délégations départementales. La CGB est une institution représentative qui a pour rôle de défendre les betteraviers et promouvoir la betterave sucrière française. www.cgb-france.fr/



La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux) est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. www.fopoleopro.com



L'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre) est une association spécialisée de la FNSEA qui représente et fédère les 17 000 producteurs de pommes de terre présents en France, sur l'ensemble des débouchés de la filière (frais, industrie, fécule). Elle est affiliée au Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA). www.unpt.fr
